**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 06 mai 2021**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

------------------------------------

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

**--------------------------------**

**AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DES PALAOS**

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation des Palaos pour la présentation de son rapport national au titre de cette 38eme session de l’EPU.

La délégation sénégalaise note, avec satisfaction, que les Palaos ont fait la preuve de leur attachement aux droits de l’homme en ratifiant nombre des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme.

Le Sénégal se réjouit, également, que le gouvernement des Palaos a élaboré une politique et un plan d’action relatifs aux changements climatiques en faveur d’un développement résilient dont l’objectif primordial est de s’adapter aux effets de ces changements climatiques et de se préparer aux catastrophes et d’y faire face, ainsi que de contribuer aux efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Tout en saluant les efforts entrepris par les Palaos en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* Mettre en place une institution nationale indépendante des droits de l’homme conforme aux Principes de Paris ; et
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès aux Palaos dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la Communauté internationale à lui accorder tout l’appui nécessaire.

**Je vous remercie.**